



## Photos géolocalisées : Mode d'emploi

---

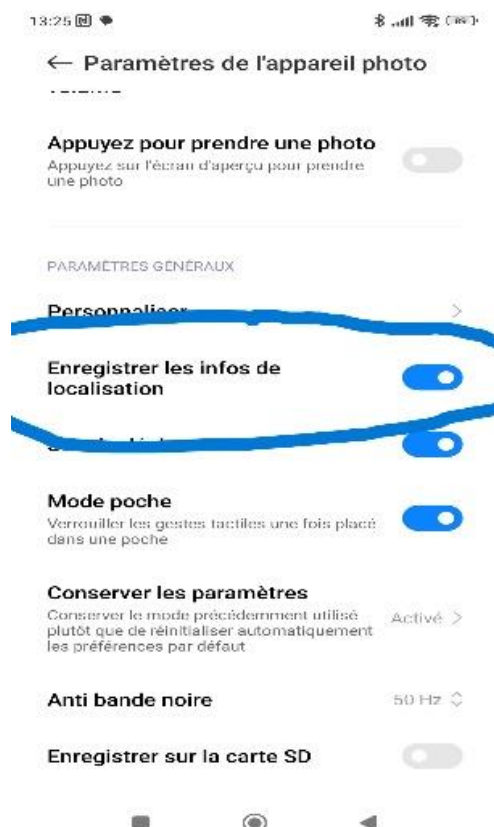
### 1. Comment prendre une photo géolocalisée

- Ouvrir l'appareil photo sur le Smartphone 
- Aller dans le menu de l'appareil photo et ouvrir les « paramètres » de l'appareil photo.



En général, c'est une icône de ce type :

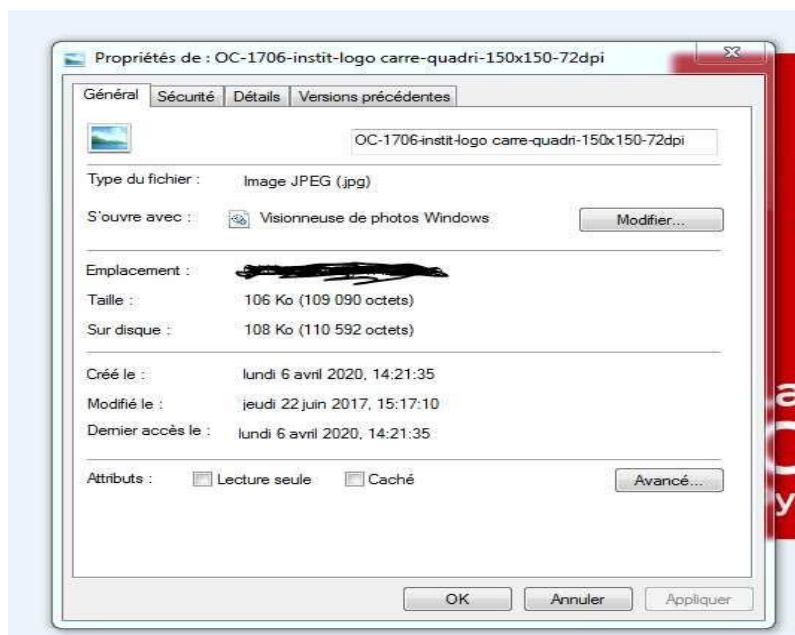
- Activer/Enregistrer les informations de localisation ou « tag de localisation » (ou équivalent) : la localisation géographique est alors stockée dans chaque photo et vidéo. Attention, il sera peut-être nécessaire au préalable d'autoriser la localisation dans les paramètres généraux du téléphone.



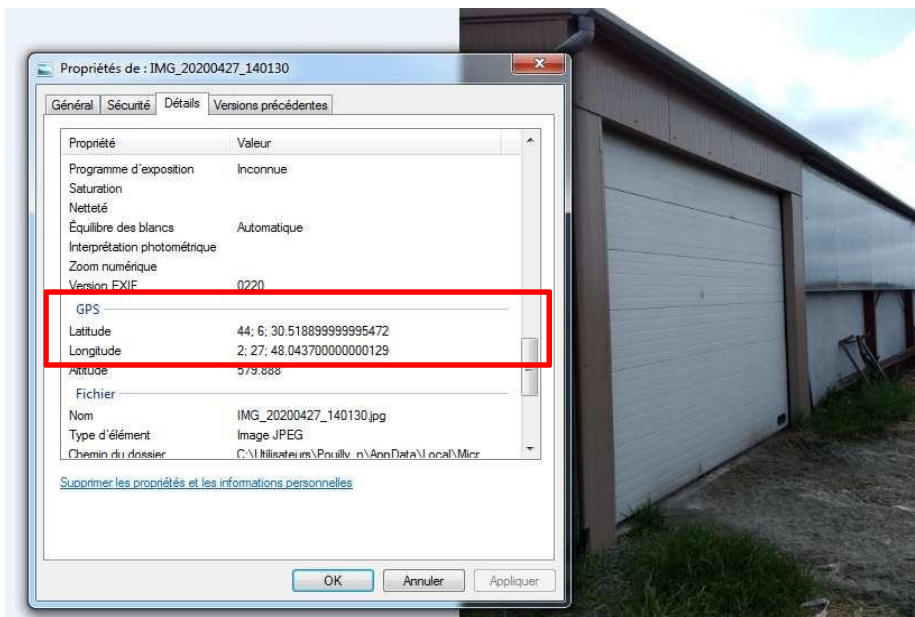
- Prendre ensuite les photos selon les indications communiquées dans le mail du service instructeur.
- **Enregistrer les photos sur votre ordinateur avant l'ajout sur le Portail des Aides pour garder les données de géolocalisation. Conserver ces photos au format jpeg ou png.**
- Renommer les fichiers en fonction de l'investissement photographié, pour permettre une identification facile (ex : « Presse à huile » ; « Plaque de la presse », ; « Chambre froide », etc.)
- Ajouter les photos sur le Portail des Aides sur l'espace dédié.

## 2. Comment vérifier la géolocalisation de la photo

- Ouvrir la photo (il faudra peut-être enregistrer la photo en amont)
- Aller dans « Propriétés » de la photo – par les paramètres ou par clic droit.



Aller dans l'onglet « Détail » pour retrouver les coordonnées GPS de la photo



Aller sur le site : <https://www.coordonnees-gps.fr/> puis entrer les coordonnées GPS.

**Exemple :**

**Si le détail de la photo indique :**

Latitude : 47;37;9.716

Longitude : 3;53;50.6

Entrer les coordonnées dans la partie DMS sur la page du site :

**DMS (degrés, minutes, secondes)\***

**Latitude**

☒ N ☐ S    43 ° 37 ' 9.716 ''

**Longitude**

☒ E ☐ O    3 ° 53 ' 50.6 ''

**Obtenir l'adresse**

En cliquant sur « obtenir l'adresse, vous obtiendrez l'adresse et la position sur la carte :

